ici, que Votre Eminence et la S. C. de la Propagande avaient été induites en erreur sur les affaires de notre pays par des personnes influentes mais peu scrupuleuses. Les agissements de ceux qui ont ainsi trompé Votre Eminence et la S. C. de la Propagande sont tellement enveloppés de ténèbres que l'on ne peut s'empêcher d'y voir la main de la franc-maçonnerie qui prend racine dans notre jeune pays et qui a déjà fait parmi nous de trop nombreuses victimes.

Je ne discuterai pas l'acte de Mgr l'Archevêque de Québec qui, en livrant à la publicité des documents destinés uniquement au clergé, a porté un coup terrible à l'influence de l'épiscopat et des prêtres; d'autres plus autorisés que moi, vous ont, sans doute, fait des réprésentations à ce sujet. J'appellerai seulement votre attention sur ce fait grave: Mgr l'Archevêque a fait publier ces documents, bien qu'il n'ait pu ignorer qu'ils sont basés sur des renseignements tout à fait inexacts. Il a ainsi exposé la S. C. de la Propagande aux railleries du peuple qui ne voit que le fait, evident pour tout le monde, que les documents reposent sur des données inexactes.

D'abord, il est absolument inexact de dire que certains membres du clergé "continuent à s'ingérer trop dans les élection politiques." Il y a eu peut-être, dans le passé, quelques écarts de langage commis par un très petit nombre de prêtres dans le diocèse de Québec et dans celui de Montréal, bien que la chose n'ait jamais été canoniquement constatée. Mais chose certaine, c'est que ces abus, si réellement abus il y avait, étaient extrêmement rares. Du reste, il n'y a eu aucune plainte faite contre un seul membre du clergé depuis 1878. Tout était calme, sous ce rapport, et le document de la S. C. de la Propagande est tombé comme un coup de foudre d'un ciel sans nuages.

A propos de la prélections, je crois devoi que jamais une seule prêtres du diocèse des diocèse à toujours su res cependant les catholiquévêque de ce diocèse, cultés et de susciter des rations. Comment se Rivières, qui est pourt soit si sage, si Mgr Laiune question que mai moment.

Le document parle l'Archevêque qui " cher lement pour faire modifi à l'influence dite indue. s'agissait de Mgr Laflècl de tous nos évêques, par ici comme le grand défer il est connu des membres n'a fait aucune démarche obtenir l'amendement de sisté des efforts qu'il faisa majorité de ses collègues, ment qu'il a constaté qu pour des raisons inexplica étrange de Mgr l'Archevêc facilement à la dernière s le monde croyait qu'un amender, ou plutôt pour qu'il serait voté à une tre à l'unanimité des voix.